



INTERCO  
JUSTICE

Pour adhérer à la  
CFDT :



 @interco\_cfdt

 /intercocfdt

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

**31 janvier 2024**

## Déclaration liminaire de la CFDT Comité social d'administration centrale 31 janvier 2024

Madame la Présidente, mesdames, messieurs les membres du CSA-AC

Tout d'abord pour ce premier CSA AC de l'année 2024, **la CFDT** présente ses vœux à l'ensemble des acteurs du dialogue social.

**La CFDT** souhaite que cette année 2024 soit placée sous le signe de la **transparence** pour un dialogue social de qualité. Nous espérons aussi un engagement fort du ministère sur les **moyens alloués** afin que les politiques menées ne se résument pas à des effets d'annonces ou d'affichage. Par exemple sur les échanges ministériels en cours sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou encore sur la qualité de vie et des conditions de travail, **la CFDT** attend des mesures concrètes qui soient réellement effectives et bénéfiques au quotidien pour l'ensemble des agents.

Cette année 2024 sera marquée également par les **jeux olympiques** en France avec un retentissement et des contraintes à venir sur un certain nombre de collègues. Il conviendra dans ce cadre de ne pas oublier les agents de l'administration centrale qui seront directement impliqués, notamment dans l'attribution équitable des majorations de rémunérations prévues par la circulaire du Premier ministre de novembre 2023.

D'ailleurs, le Premier ministre a annoncé hier, dans son discours de politique générale, que **l'Etat devait donner l'exemple s'agissant de l'organisation du travail** et a demandé à ses ministres d'expérimenter des semaines de travail sur quatre jours dans leurs administrations centrales et déconcentrées. **La CFDT** restera donc attentive à la mise en œuvre de ces expérimentations.

D'autre part, concernant la mise en place progressive des **centres de gestion financières** impactant l'activité des DAEB (département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable) au sein des délégations interrégionales du secrétariat général (DIR-SG), certaines réponses ont pu être apportées par l'administration suite à l'interpellation de **la CFDT**. Restent encore quelques interrogations pour les agents qui ne seraient pas volontaires pour rejoindre la DGFIP. Pour l'avenir, nous souhaitons qu'une information complète et anticipée soit réalisée auprès des agents qui seront concernés pour leur présenter l'ensemble des possibilités professionnelles et l'accompagnement proposé.

Enfin, nous espérons que figurera également dans le prochain ordre du jour l'approbation des procès-verbaux de cette instance de l'année 2023, le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 prévoyant un délai d'un mois pour la transmission des PV à ses membres et la mise à disposition des avis du CSA auprès des agents...

Madame la Présidente, mesdames, messieurs merci de votre attention.

Les représentants au CSA-AC :

Jean-Jacques Rédarès, Elisabeth Matias, Jean-Philippe Pinho  
Emmanuelle François, Maryne Macle, Anne-Laure Héroguel